



L'InfoSAC Volume 4 no 2
Juin 2022

Les comportements à l'égard de l'environnement tendent à changer et c'est tant mieux. Le compostage municipal arrivera dans notre belle région mauricienne au printemps 2023, avec quelques années de retard. Plusieurs compostent déjà chez eux ce qui permettra de réduire le transport associé à venir. D'autres voient son arrivée d'un mauvais œil. Les odeurs, la place qu'occupera ce nouveau bac et les coûts. Saviez-vous que le compostage municipal est moins dispendieux que d'envoyer tout au dépotoir ? Pour les odeurs et l'emplacement du bac, cela me fait penser à la résistance au recyclage il y a quelques années. Trouvons le bon endroit et voilà. Le changement amène parfois du mécontentement, mais au final nous en bénéficierons tous collectivement. Il faut savoir que les foyers québécois sont les plus gros producteurs de déchets au Canada et nous sommes des dizaines d'années en arrière sur d'autres provinces quant à la gestion de nos matières résiduelles.

DES NOUVELLES DU SAC

Le SAC sera fermé du 4 au 25 juillet 2022 en cas de pépins, vous pouvez contacter l'Office de la protection du consommateur au 819-371-6400
ou
le Centre de justice de proximité au 819 415-5835



Pour prendre connaissance de nos réalisations de l'année dernière, consultez notre rapport activités.

[Rapport d'activités](#)



Dans le communautaire, on récupère !

En mai 2021, nous avons déployé une vaste opération de récupération des masques de procédures (jetables) sous le thème **DANS LE COMMUNAUTAIRE, ON RÉCUPÈRE !**

Près de 60 organismes communautaires de la Mauricie et même quelques groupes du côté de Nicolet ont contribué à amasser au-delà de 10 000 masques destinés à être soigneusement décomposés, par une équipe de travail, dans le but de recycler les divers types de matériaux servant à créer de nouveaux produits recyclables.

Dans l'objectif de stimuler la participation des organismes communautaires, nous avons procédé au tirage de paniers cadeaux de produits locaux pour chacun des secteurs.

Voici les organismes gagnants :

Secteur Maskinongé : L'Escouade itinérance

L'Escouade itinérance arpente les rues et va directement à la rencontre des itinérants. Elle souhaite donner de l'espoir et faire une différence en venant en aide aux personnes vivant en situation d'itinérance ou propice à le devenir.

Secteur Mékinac : Corporation de développement communautaire de Mékinac

La CDC de Mékinac est présente dans le milieu communautaire afin de regrouper les organisations communautaires de divers champs d'activités; favoriser une meilleure connaissance de la valeur du milieu communautaire; renforcer le secteur communautaire et générer son développement.

Secteur Trois-Rivières : Centre le Pont

Le Centre Le Pont est une ressource importante offrant conseils, orientation et formation aux femmes désirant trouver un emploi.

Secteur Shawinigan : Les Horizons Ouverts

Le centre d'activités de jour « Les Horizons ouverts » est un lieu d'apprentissage, de loisir et de rencontre pour personnes adultes autistes. Notre mission première est de permettre à la personne autiste de s'épanouir socialement et personnellement, par l'acquisition d'habiletés socioprofessionnelles.

Secteur La Tuque : Tirage à venir

Merci et félicitations à tous les organismes qui ont contribué à diminuer la pollution des masques à usage unique.

CONSOMMATION RESPONSABLE



Herbicyclage et herbicide, être paresseux c'est parfois bénéfique !

L'herbicyclage consiste simplement à ne pas ramasser les résidus de tonte de pelouse. Cela favorise l'enrichissement de la terre, diminue les frais de collecte de matières résiduelles par nos municipalités et réduit votre travail. Plusieurs municipalités la pratiquent. La monoculture de pelouse diminue la diversité écologique et affaiblit les sols. Délaisser les pesticides et les herbicides et encourager la diversité d'herbes et de plantes sur votre terrain sont des pratiques bénéfiques et sans effort pour votre terrain et notre environnement. Hormis l'herbe à poux, à puce, la berce du Caucase et quelques rares autres plantes, les mauvaises herbes sont plutôt de très bonnes herbes dont plusieurs sont comestibles et médicinales.



INCROYABLES COMESTIBLES

Les incroyables comestibles de retour par chez nous

L'agriculture urbaine et les Incroyables comestibles peuvent être considérés comme des leviers de transition socioécologique et économique. Ils permettent aux gens du quartier de découvrir gratuitement des variétés de légumes et fines herbes. Trois bacs ont été installés dans la ruelle du Service d'aide au consommateur grâce à la collaboration de l'Accorderie de Shawinigan, responsable du déploiement dans la ville. Les incroyables comestibles, soutenus par des bénévoles se retrouvent dans d'autres municipalités de la Mauricie telles que La Tuque, Louiseville, Saint-Adelphe, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Élie-de-Caxton et Trois-Rivières.

[En savoir +](#)



Formation gratuite sur le compostage domestique

Vous voulez tout savoir sur le compostage domestique ? Énercycle vous offre des formations gratuites et ouvertes à toute la population de la Mauricie.

Pour chaque formation, un composteur domestique sera tiré parmi les participants présents.

[Participez](#)

Pratiques illégales chez de nombreux commerçants automobiles

Vous avez déjà acheté un véhicule neuf ou usagé ? Vous prévoyez le faire ? Saviez-vous que plusieurs commerçants automobiles chargent des frais illégaux ?

Vérifiez dans votre contrat si des frais se sont ajoutés au prix affiché. Vous pouvez réclamer ces frais auprès du commerçant dès que vous le constatez.



Achat d'une auto neuve ou usagée. Ne payer que le prix annoncé !

AUCUN autre frais supplémentaire ne doit vous être chargé, à moins d'ajouter vous-même des options. Cette pratique illégale est courante. Le commerçant qui annonce le prix d'une auto est tenu d'annoncer un prix « tout inclus ». Seules la TPS et la TVQ peuvent être ajoutées et des Écofrais d'environ 28 \$ pour une auto neuve. Si des frais sont ajoutés pour le nettoyage, l'administration, la préparation ou le transport par exemple, vous avez des recours !



Fraudes sur les petites annonces

Plusieurs fraudeurs se retrouvent sur Marketplace et autres sites de petites annonces. Méfiez-vous des virements bancaires sans avoir le produit. S'il s'agit d'un commerçant, payez par carte de crédit et demandez une **RÉTROFACTURATION** si vous rencontrez un pépin (vous avez 60 jours).

Vous êtes victime ? Rassemblez les quelques informations que vous avez et demandez un numéro de rapport de police. Avisez le site en question et le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501.

[Centre antifraude](#)



Attention aux faux prêteurs d'argent

L'Office de la protection du consommateur vous incite à la prudence : des fraudeurs sévissent sur les réseaux sociaux en faisant miroiter des offres à taux avantageux. Vous ne devriez JAMAIS avoir à payer de frais à l'avance pour obtenir un prêt.

[En savoir +](#)



Bonne nouvelle, la consignation s'élargit au Québec

« À compter du printemps 2023, la consignation sera élargie à tous les contenants de boissons de 100 ml à 2 L, qu'ils soient en plastique, en verre ou en aluminium. Ils feront l'objet d'une consigne simplifiée: 25 cents pour les bouteilles de vins et spiritueux, 10 cents pour tous les autres contenants. » (revue Protégez-vous)

[En savoir +](#)



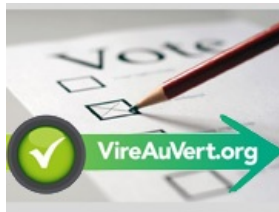
Une municipalité québécoise audacieuse à l'égard de produits à usage unique !

La municipalité de Prévost a déjà interdit les sacs de plastique sur son territoire depuis 2018. Cette année, elle va encore plus loin.

« Les consommateurs qui achèteront des bouteilles d'eau, des verres, des assiettes et même des contenants de liquide lave-glace dans les commerces de Prévost, devront mettre la main dans leur poche. On leur réclamera à la caisse une redevance sur ces produits en plastique à usage unique » (La Presse)

Cette audacieuse municipalité n'attend pas après une province ou un État pour agir. Nous souhaitons néanmoins un encadrement plus large afin de changer les pratiques et éviter de refile la facture au consommateur.

[En savoir +](#)



Invitation à l'action Pour un débat des chef-fes sur l'environnement

Vous êtes certainement au fait que se dessine une campagne électorale pour l'automne au Québec! Les fleurs sont à peine sorties que déjà on peut entrevoir nos villes et villages placardés de pancartes électorales. La coalition citoyenne et d'organismes Vire au vert vous invite à signer une pétition afin de demander un débat des Chef(fe)s sur l'environnement.

[Pétition](#)

Photos : IStockphoto et Canva

DEVENIR MEMBRE du SAC

AVANTAGES :

- Bénéficier d'un support en défense des droits ;
- Participer aux activités organisées (rencontres d'informations thématiques, mobilisation, etc.) ;
- Rester informé des nouvelles dans le monde de la consommation et des finances personnelles ;
- Soutenir un organisme de ma région.

[Devenir membre >>](#)

Service d'aide au consommateur
2443, avenue Laval
Shawinigan G9N 2A7



819 537-1414

info@sacmauricie.org

Ce courriel a été envoyé à : {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu ce courriel car vous êtes inscrit à l'infolettre du Service d'aide au consommateur.

[Désabonnement cliquez ici](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2022 Service d'aide au consommateur Mauricie

[Voir la version en ligne](#)